



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE

850, rue Principale
Saint-Ambroise-de-Kildare
(Québec) J0K 1C0
☎ 450 755-4782
☎ 450 755-4784
✉ info@saintambroise.ca

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la susdite municipalité

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par le soussigné, René Charbonneau, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité :

- ✓ Qu'il y aura séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Ambroise-de-Kildare, le lundi 9 mars 2020, à 19 h 30, au 850, rue Principale, à Saint-Ambroise-de-Kildare. Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande de dérogation mineure 2020-127

Désignation : 3400, route de Sainte-Béatrix
Lot 5 274 657, cadastre du Québec

Nature et effets :

La demande porte sur l'acceptation de la position du garage de 1 étage en acier qui empiète légèrement dans la cour avant de la propriété, d'une marge latérale de la remise actuelle de 1 étage en bois à 0,72 mètre de la ligne latérale et d'une marge latérale de l'abri actuel présent attenant au garage de 1 étage en acier à 0,17 mètre de la ligne latérale.

Le conseil prendra en considération l'avis du comité consultatif d'urbanisme et toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil, relativement à cette demande.

DONNÉ À SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE, CE 21^e JOUR DU MOIS DE FÉVRIER 2020.

René Charbonneau
Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

(Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, article 145.6)

Je, soussigné, René Charbonneau, directeur général et secrétaire-trésorier, de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 21^e jour du mois de février 2020, entre 8 h et 16 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 21^e jour du mois de février 2020.

René Charbonneau
Directeur général et secrétaire-trésorier